

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

SESSION SPÉCIALE DU CCP DE MARS 2021

DATE : 24-25 mars 2021

HORAIRE : 13h00-16h30 (Heure de Genève)

LIEU : Virtuelle - Zoom

Information à l'intention des participants

La présente note d'information a été préparée pour faciliter la participation de chacun et chacune et assurer le succès de la session virtuelle du CCP. Elle sera mise à jour à l'approche de la réunion et doit être lue en parallèle avec les documents suivants:

- Modalités et procédures pour les réunions virtuelles 2021 du CCP de L'ONUSIDA ([UNAIDS/PCB\(EM\)/3.2](#))
- [Calendrier Résumé](#)

DATE ET LIEU DE LA RÉUNION

Suite à la recommandation de la 47^{ème} réunion du Conseil de coordination du Programme (CCP) ([47^{ème} décisions du CCP](#)), et comme convenu lors de la prise de décision intersessionnelle sur les modalités et procédures pour les réunions virtuelles du CCP de l'ONUSIDA en 2021 ([UNAIDS/PCB\(EM\)/3.2](#)) compte tenu de la crise COVID-19, la Session spéciale (SS) du CCP de mars 2021 se tiendra virtuellement du 24 au 25 mars 2021.

La réunion sera gérée depuis la salle de conférence Kofi A. Annan au siège de l'ONUSIDA à Genève, Suisse, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27, en présence de représentants du Président du CCP, de la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, des Directeurs exécutifs adjoints et du personnel du Secrétariat en appui, en suivant strictement les lignes directrices de la réunion concernant COVID19.

La réunion virtuelle du Conseil de coordination du Programme se tiendra par l'intermédiaire de la plateforme Zoom. La plateforme Zoom a considérablement renforcé les mesures de sécurité au cours des derniers mois et est maintenant utilisée dans une variété de réunions du conseil d'administration de l'ONU. Cette plateforme sera également utilisée pour toutes les présessions et les séances d'information.

PROGRAMME DES RÉUNION

- Mardi 9 mars, de 13h00 à 16h30 : Présession informelle du CCP (Stratégie)
- Jeudi 11 mars, de 13h00 à 16h30 : Présession informelle du CCP (UBRAF et ECOSOC)
- Lundi 22 mars, de 13h00 à 16h30 : Consultation sur le projet de décisions avec les membres du CCP
- Mercredi 24 mars, de 13h00 à 16h30 : Session spéciale (SS) du CCP – JOUR 1
- Mercredi 24 mars, de 17h00 à 19h00 : Session du groupe de rédaction après la SS (à confirmer)
- Jeudi 25 mars, de 10h00 à 12h00 : Session du groupe de rédaction avant la SS (à confirmer)
- Jeudi 25 mars, de 13h00 à 16h30 : Session spéciale du CCP – JOUR 2

PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR LES MEMBRES DU CCP

L'inscription en ligne est nécessaire pour la Session spéciale du CCP de mars 2021 (24-25 mars 2021), les présessions informelles et la consultation sur les projets de décisions.

INSCRIPTION: Les participants doivent s'inscrire en suivant le lien d'inscription sur le site web de l'ONUSIDA avant la date limite du **vendredi 5 mars 2021**: <http://pcbregistration.unaids.org/>. Dans ce lien d'inscription, les participants pourront indiquer les sessions auxquelles ils participeront (c'est-à-dire les présession informelles, les réunions du CCP, les sessions de rédaction).

CONDITIONS D'INSCRIPTION: Telles qu'approuvée dans le document sur les modalités intersessions (UNAIDS/PCB(EM)/3.2), l'inscription à la Session spéciale du CCP de mars 2021 sera limitée à six participants par délégation pour chacun des vingt-deux États membres du CCP, pour chacun des six sièges des coparrainants et des cinq sièges de la délégation des ONG. Les exceptions seront examinées au cas par cas, en consultation avec le Président du CCP et la Directrice exécutive de l'ONUSIDA.

Les délégations doivent soumettre une note verbale pour les États membres, et une note simple pour les autres participants au moment de leur inscription. La note verbale ou la note peut être soumise directement par le biais du formulaire d'inscription. Les délégués approuvés recevront un courriel de confirmation comprenant des instructions spécifiques pour l'accès à la plateforme Zoom.

La note verbale ou la note pour les membres du CCP (vingt-deux États membres, la délégation des ONG du CCP et les coparrainants) doit également indiquer un participant et un suppléant qui participeront aux sessions du groupe de rédaction.

Veillez noter que les limitations susmentionnées pour les participants ne seront pas appliquées pour les présessions informelles. L'inscription à ces réunions ne nécessitera donc pas la présentation d'une note verbale ou d'une note.

Comme convenu dans le document intersessionnel, la consultation sur les points de décision sera limitée aux membres du CCP. Tous les membres du CCP qui se sont inscrits pour participer aux présessions informelles seront automatiquement inscrits à cette consultation.

SÉCURITÉ: Les participants sont priés de remplir soigneusement tous les champs obligatoires. Lorsqu'ils rejoindront les séances virtuelles, l'identité des participants sera vérifiée sur la liste des inscrits. Si l'identité ou l'affiliation d'un participant ne peut pas être confirmées, celui-ci sera déconnecté pour des raisons de sécurité. Chaque participant inscrit recevra un lien unique pour rejoindre la réunion. **Pour assurer la sécurité de la réunion, les participants ne doivent pas partager ou transmettre leur lien Zoom unique.**

PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR LES OBSERVATEURS

Le statut d'observateur aux réunions du CCP peut être accordé sur demande écrite exprimant un intérêt par le Directeur exécutif, après consultation avec la présidence du CCP, à tout Etat Membre d'un Organisme coparrainant et à toute organisation intergouvernementale ou non gouvernementale ([Modus operandi de l'ONUSIDA: point 12](#)).

L'inscription en ligne est nécessaire pour la Session Spéciale du CCP de mars 2021 (24-25 mars 2021) et les présessions informelles.

INSCRIPTION: Les participants doivent s'inscrire avant la date limite du vendredi 5 mars 2021 en suivant le lien d'inscription sur le site web de l'ONUSIDA: <http://pcbregistration.unaids.org/>.

CONDITIONS D'INSCRIPTION: Telles qu'approuvée dans le document sur les modalités intersessions ([UNAIDS/PCB\(EM\)/3.2](#)), l'inscription à la Session spéciale du CCP de mars 2021 sera limitée à quatre participants pour les États membres observateurs, les ONG Observateurs et les organisations intergouvernementales. Des exceptions seront accordées au cas par cas, en consultation avec le Président du CCP et la Directrice exécutive de l'ONUSIDA.

Les délégations doivent soumettre une note verbale pour les États membres, et une note simple pour les autres participants au moment de leur inscription. La note verbale ou la note peut être soumise directement par le biais du formulaire d'inscription. Les délégués approuvés recevront un courriel de confirmation comprenant des instructions spécifiques pour l'accès à la plateforme Zoom.

Veuillez noter que les limitations susmentionnées pour les participants ne seront pas appliquées pour les sessions de pré-réunion. L'inscription à ces réunions, qui se fait par le même lien d'inscription, ne nécessitera donc pas la soumission d'une Note Verbale.

SÉCURITÉ: Les participants sont priés de remplir soigneusement tous les champs obligatoires. Lorsqu'ils rejoindront les séances virtuelles, l'identité des participants sera vérifiée sur la liste des inscrits. Si l'identité ou l'affiliation d'un participant ne peuvent être confirmées, celui-ci sera déconnecté pour des raisons de sécurité. Chaque participant inscrit recevra un lien unique pour rejoindre la réunion. **Pour assurer la sécurité de la réunion, les participants ne doivent pas partager ou transmettre leur lien Zoom unique.**

DOCUMENTS

La page du Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA sur le site web de l'ONUSIDA permet un accès électronique facile à tous les documents de séance qui seront mis en ligne, en anglais et en français, courant de février et mars:
<https://www.unaids.org/fr/whoweare/pcb/47>

Pour chaque point de l'ordre du jour, les présentations préenregistrées seront mises en ligne sur une plateforme partagée, à la disposition des participants enregistrés. Les participants enregistrés recevront le lien vers la plateforme sécurisée avant les sessions préalables et la consultation.

Les membres du CCP et les observateurs seront invités à transmettre une déclaration écrite ou vidéo préenregistrée avant la réunion. Ces déclarations pourront être consultées sur un site Internet sécurisé.

Les participants sont encouragés à consulter ces documents sur le site Web et à les télécharger pour impression si nécessaire.

PRESESSIONS DU CCP ET CONSULTATION SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR PROPOSES

Des présessions informelles permettant d'aborder des points spécifiques à l'ordre du jour ainsi qu'une consultation sur tous les points de décision proposés seront organisées avant la

Session spéciale (SS) du CCP de mars 2021 par le Président du CCP. Pendant ces présessions, le secrétariat et les autres responsables des points à l'ordre du jour fourniront des aperçus et des présentations détaillées de leurs documents et des décisions proposées, afin que les participants au CCP puissent se familiariser avec le contenu, demander les éclaircissements nécessaires et examiner les points de décision envisagés.

Pour chaque point de l'ordre du jour, les présentations préenregistrées seront mises en ligne sur une plateforme partagée, à la disposition des participants enregistrés. Les enregistrements des présentations faites pendant les présessions seront ajoutées à la plateforme sécurisée après la réunion concernée.

EXIGENCES TECHNIQUES ET ASSISTANCE AUX PARTICIPANTS

Les participants inscrits recevront un lien Zoom unique pour chaque réunion à laquelle ils se sont inscrits sur la plateforme d'inscription. **Les participants ne doivent pas transmettre ou partager leurs liens Zoom uniques pour des raisons de sécurité.**

Assistance informatique pour tester la plateforme Zoom sera disponible par email à l'adresse suivante: PCBITSupport@unaid.org. Des créneaux pour effectuer les tests seront aussi communiqués aux participants enregistrés avant les présessions, la consultation et la Session spéciale (SS) du CCP.

Veillez trouver ci-dessous quelques conseils pour faciliter l'accès et utilisation de la plateforme Zoom :

- **Lien unique** : chaque participant recevra un lien unique pour accéder à une réunion Zoom. **Les participants ne devraient pas transmettre ou partager leur lien.** Le lien applique certains identifiants qui permettent au secrétariat la contre-vérification sur la liste des inscrits.
- **Convention d'appellation** : le lien individuel de chaque participant appliquera une convention d'appellation établie pour la réunion.

Pour les états membres elle est comme suit : EM – Nom du pays – nom et prénom – orateur/auditeur.

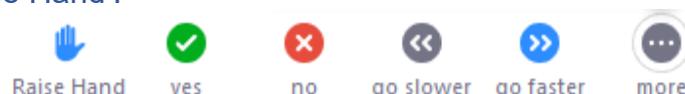
Pour les observateurs, elle est comme suit : Etat observateur / ONG – nom du pays / organisation – nom et prénom – orateur / auditeur.

- **Demander la parole** : quand le Président ouvre le débat selon l'approche convenu (état membre du CCP, délégation des ONG, coparrains suivis par les états observateur, ONG observateur, organisation intergouvernementale observatrice) les participants seront invités à demander la parole un utilisant la fonction de la main levée de Zoom. Pour le faire, cliquez sur le bouton en bas au centre de l'écran. Les participants ayant levé leur main seront ensuite invités par le modérateur à activer leur son (unmute) afin de parler progressivement.

Click on the participants button:



Click on 'Raise Hand':



- **Prise de la parole** : Le son de tous les participants sera désactivé à l'entrée. Quand le Président donnera la parole à un participant, une fenêtre apparaîtra le demandant d'accepter le rétablissement du son. Pour pouvoir parler, les participants devront accepter cette demande et à ce point ils pourront s'adresser à la réunion.
- Les participants sont invités à **prendre en considération les conseils suivants relatifs à la prise de parole à distance** :
 - Préférez l'utilisation de la connexion Ethernet au WiFi ;
 - Désactivez les notifications sonores (courriels, WhatsApp, etc.) ;
 - Installez-vous en intérieur et éliminez les bruits de fond en fermant les portes et les fenêtres ;
 - Sur la vidéo, assurez-vous que votre arrière-plan est monochrome et que les distractions visuelles sont réduites au strict minimum ;
 - Utilisez de préférence des casques individuels dotés de microphones de haute qualité ; évitez de déplacer le microphone pendant les séances virtuelles ; évitez d'utiliser un casque Bluetooth ;
 - Utiliser un PC ou un ordinateur portable, et ne pas utiliser un téléphone mobile ou un iPad ;
 - Coupez le microphone lorsque vous ne parlez pas, assurez-vous que l'endroit depuis lequel vous participez est aussi insonorisé et dépourvu d'écho que possible.

DÉCLARATIONS ET DISCOURS EN PLÉNIÈRE

Afin de garantir le déroulement harmonieux de la Session spéciale (SS) du CCP, les membres du CCP et les observateurs seront invités à transmettre une déclaration écrite avant la réunion à PCBGovernance@unaids.org. Les textes de ces interventions seront mis à la disposition des participants enregistrés sur une plateforme sécurisée et feront partie du registre officiel de la réunion. Les participants enregistrés recevront le lien vers la plateforme sécurisée avant les présessions et la consultation.

Lorsque les participants au CCP jugeront nécessaire de compléter leurs déclarations écrites ou vidéo préenregistrées, ils seront invités à faire de brèves interventions pendant les réunions virtuelles. Afin de respecter le calendrier serré des réunions, les membres et les observateurs disposeront de **deux minutes maximum** pour leurs interventions. Les orateurs s'exprimant au nom d'une circonscription disposeront de **trois minutes**. Le chronométrage sera régulé par des « feux de signalisation » virtuels qui effectueront le décompte des minutes restantes pour chaque orateur.

En outre, conformément à la pratique courante et pour faciliter la discussion et garantir la précision et l'exactitude de l'interprétation et du procès-verbal, les participants sont priés de transmettre le texte de leurs déclarations faites dans une des six langues officielles de l'ONU à PCBGovernance@unaids.org.

Les Représentants pourront demander la parole pendant les séances virtuelles, soit en utilisant la fonction « lever la main », soit par la fonction de 'chat' ou messagerie instantanée de la réunion virtuelle.

Les intervenants sont priés de prononcer leurs déclarations à un rythme de parole normal. Un débit trop rapide risque d'entraver la clarté et la précision de l'interprétation.

PRISE DE DÉCISIONS

Comme indiqué dans le document du CCP, Modalités et procédures pour les réunions virtuelles 2021 du CCP de l'ONUSIDA ([UNAIDS/PCB\(EM\)/3.2](#)), la réunion virtuelle donnera la priorité à la prise de décision simple étant donné la difficulté et l'inégalité des négociations en ligne.

Afin de faciliter des prises de décisions consensuelles, les présessions de la réunion offriront une opportunité pour soulever et résoudre les problèmes relatifs aux points de décision proposés dans les documents du CCP.

Si nécessaire, le Président prévoit deux sessions du groupe de rédaction sur la plateforme Zoom pour parvenir à un consensus sur les points de décision. Les sessions de rédaction auront lieu comme suit :

- **Mercredi 24 mars, 17h00-19h00, heure de Genève**
- **Jeudi 25 mars, 10h00-12h00, heure de Genève**

Les sessions de rédaction sont limitées aux membres du CCP (vingt-deux États membres élus, les coparrains et la délégation des ONG). Dans la note verbale ou la note simple soumise par chaque délégation, cette dernière doit identifier un membre et un suppléant pour les sessions de rédaction.

Veuillez consulter le document, Modalités et procédures pour les réunions virtuelles 2021 du CCP de l'ONUSIDA ([UNAIDS/PCB\(EM\)/3.2](#)), pour plus de détails.

SÉCURITÉ

Lors de l'inscription en ligne, les participants sont priés de remplir soigneusement tous les champs obligatoires. Chaque participant inscrit recevra un lien unique pour rejoindre la réunion. **Les participants ne doivent pas partager ou transmettre leur lien.** Lorsqu'ils rejoindront les séances virtuelles, l'identité des participants sera vérifiée sur la liste des inscrits. Si l'identité ou l'affiliation d'un participant ne peuvent être confirmées, celui-ci sera déconnecté pour des raisons de sécurité.

Il est également demandé aux participants de rester connectés pendant toute la durée des séances, même pendant les pauses, car des contrôles de sécurité supplémentaires sont nécessaires à chaque connexion.

QUESTIONS

ENREGISTREMENT : PCBRegistration@un aids.org

ZOOM / INFORMATIQUE : PCBITSupport@un aids.org

ENVOI DE PUBLICATIONS/DOCUMENTS AU CCP : PCBGovernance@un aids.org

DÉCLARATIONS ÉCRITES OU VIDÉO : PCBGovernance@un aids.org